

LA COMPAGNIE D'OPERA FRANÇAIS DE QUÉBEC.

Tel est le titre de la nouvelle compagnie en voie de formation.

Son but est de remplacer et de continuer l'œuvre de la première Compagnie de Théâtre français à Québec. Cette dernière vient de déposer son bilan. Les frais, les débours du début ont englouti le trop petit capital souscrit. On n'en doit pas moins considérer les efforts faits par ses directeurs et ses actionnaires; ces ouvriers de la première heure méritent certainement toutes les sympathies du public et ont droit à sa reconnaissance.

A ceux qui leur succèdent, nous dirons : courage ! Soyez sûr qu'avec de la prudence vous allez compléter l'œuvre commencée.

D'ailleurs, n'est-ce pas à souhaiter, est-il admissible que nous nous privions de la seule récréation intellectuelle que nous ayons à Québec ? Non.

Eh bien ! pour conserver, pour maintenir, notre excellente troupe, que faut-il ?

C'est simple ! que vingt-cinq citoyens courageux, vingt-cinq hommes de bonne volonté se mettent à l'œuvre et que chacun d'eux fasse *souscrire dix parts* ! c'est-à-dire un rien, lequel réalisé, se transforme en une chose immense, ranime tous les courages, et sauve une situation que la crainte seule a mise en danger.

Quel est celui parmi les habitués du théâtre qui ne peut réunir dix amis souscrivant chacun une action de dix piastres ? Il n'en est pas. Si cependant parmi ceux-là, il s'en trouvait quelques-uns, qui, malgré leur bonne volonté, ne pourraient souscrire une action, qu'ils s'unissent et fassent inscrire l'action au nom de l'un d'eux.

Espérons que tous feront leur devoir en cette circonstance, et que le Théâtre français sera maintenu à Québec.

Les personnes désirant travailler au maintien du théâtre, souscrire ou faire souscrire, peuvent téléphoner à 845, au théâtre, à M. E. M. Templé, le gérant de la compagnie ; il se fera un plaisir de se rendre ou d'envoyer prendre les souscriptions à domicile.

Il y a deux sortes de souscriptions.

- 1o. Souscriptions libres pour ceux qui ne veulent pas être actionnaires.
- 2o. Par action de \$10 pour ceux qui voudraient devenir actionnaires.

Si on n'arrivait pas au modeste montant nécessaire, les souscriptions seront remboursées.

LA DIRECTION.

Mme DUNOYER

On a répété *Giroflé-Girofla* avant hier. Quoique ce fût la veille du jour de l'an, la meilleure société s'était donné rendez-vous au théâtre de Québec, pour applaudir et rappeler notre charmante diva.

Comme à la première représentation, la pièce a été enlevée d'une manière digne d'éloges, et notre célèbre

virtuose T. Jehin Prume, frère de l'excellent premier violon du théâtre de Québec, qui assistait à la soirée, a déclaré que la troupe était plus que supérieure à toutes celles venues à Québec.

Bravo, messieurs les artistes, bravo MM. les musiciens, vous avez bien mérité ce compliment.

RÉINSTALLATION

Nous apprenons avec plaisir que M. E. M. Templé, directeur-gérant du Théâtre français de Québec a été replacé à la tête de la Direction, comme directeur-gérant de la compagnie.

M. E. M. Templé se remet courageusement à l'œuvre avec des amis, et va réorganiser, si possible, la nouvelle compagnie sur de nouvelles bases.

La liquidation de l'ancienne société est commencée mais n'entravera en rien la nouvelle formation.

M. E. M. Templé se met à l'œuvre dès maintenant.

A PROPOS DE THÉÂTRE

A titre de renseignements, nous publions la lettre suivante parue dans l'*Electeur* du 19 courant.

TRIBUNE LIBRE

Le théâtre dans le monde

QUÉBEC, 18 décembre 1894.

Mon cher rédacteur,

Vous ne refuserez pas à un homme du monde l'hospitalité que vous accordez si généreusement à celui qui depuis quelques jours se cache derrière l'étiquette de la Société St-Vincent de Paul pour abîmer le théâtre. J'userai comme lui du pseudonyme, mais je suis prêt à signer mon nom dès qu'il en aura fait autant.

Pas précisément fort en théologie morale, ce sermonneur laïque. S'il creuse toutes les questions comme celle-là, c'est une pitié. Avec des guérisseurs de consciences de sa force, le remède serait pire que le mal, et le monde deviendrait vite un enfer.

La méthode de notre homme rappelle le *saignare purgare* de Molière. Vous aimez le théâtre, la musique, l'art ; passez-vous en ! Comme de raison, il n'y a pas de remède souverain pour le mal de tête comme la décapitation. C'est simple, expéditif, radical... Seulement c'est bête !

On vient d'interdire le théâtre du haut de la chaire, sous peine de "faute grave;" il paraît qu'il y a un *distinguo* et que faute grave n'est pas l'équivalent théo-